

Trois partis pour un ou deux candidats au maximum

P. 3



FLASH

Les 12 commandements du bonheur

(Recommandations de Mgr Pascal N'Koué pour passer de bonnes vacances)

P. 11

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.bj NUMÉRO 1820 du 11 juillet 2025 N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC 300 F CFA

40 ANS DE SACERDOCE

Le Père Irénée Zountangni rend grâce

P. 5-7



Photo / Félix HOUSINOU

Vêtu de la chasuble de son anniversaire sacerdotal, le Père Irénée Zountangni exprime sa gratitude à Dieu, aux fidèles et à toutes les généreuses personnes qui accompagnent et soutiennent sa pastorale. C'était le dimanche 06 juillet 2025 à l'église Saint Michel de Cotonou

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Action de grâce du Père Virgile Klimpin

P. 4

DIOCÈSE D'ABOMEY

Jubilé d'argent de Sœur Thérèse Ténilaba Combary

P. 4

POINT DE VUE

GUERRES, COUPS D'ÉTAT MILITAIRES ET CONSTITUTIONNELS

Enjeux contemporains des crises africaines

P. 10



UÉMOA

Les émissions obligataires bondissent de 84,3%

Face à des besoins croissants de financement, les États de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) ont levé près de 7.000 milliards de Fcfa au premier semestre 2025, un niveau record porté par le retour des obligations à long terme et un contexte macroéconomique plus favorable.

Fiacre E. KAKPO
AGENCE ECOFIN

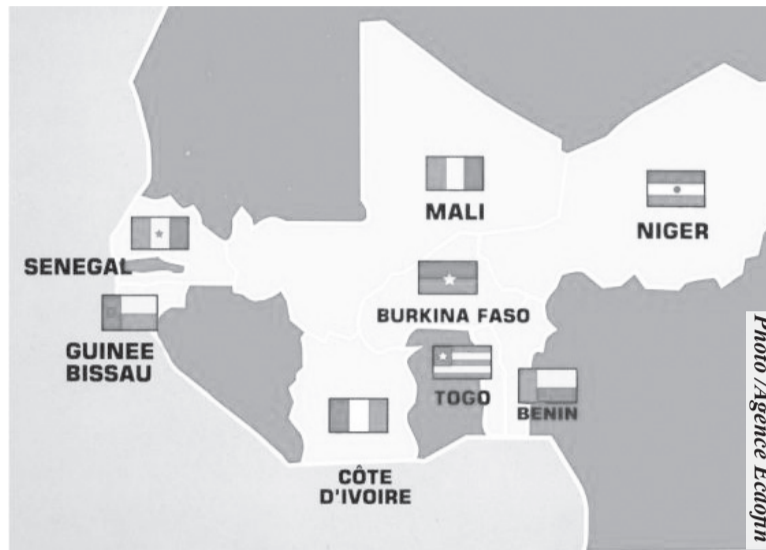
Les États membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) ont levé 6993,75 milliards de Fcfa (12,5 milliards de dollars) sur le marché régional des titres publics au cours du premier semestre 2025. Selon les données publiées par l'Agence Umoa-Titres, ce volume marque une hausse de 84,3% par rapport à la même période l'an dernier. Cette progression s'explique en grande partie par le fort rebond des émissions d'obligations assimilables du Trésor (Oat), en hausse de 154,9% sur un an.

Ces instruments de long terme représentent désormais près de la moitié des ressources mobilisées. Une évolution qui contraste avec l'année 2024 durant laquelle la forte tension de liquidité sur le marché régional avait contraint les États à concentrer leurs émissions sur des maturités très courtes. Les bons assimilables du Trésor (Bat), à court terme, ont quant à eux progressé de 47,5% sur la période. Parallèlement, le nombre d'adjudications a fortement augmenté, atteignant

125 opérations depuis le début de l'année, soit près de 39% de plus qu'en 2024. Les remboursements de dettes, eux, ont doublé pour s'établir à 4.990,29 milliards de Fcfa, reflétant une accumulation d'échéances arrivées à maturité.

La dette du Bénin a progressé de 2,28%

Malgré cette intense activité, l'encours global de la dette des États membres n'a progressé que de 1,58% pour atteindre 20.536,52 milliards de Fcfa à fin juin. Un chiffre qui laisse penser que les émissions ont essentiellement servi à refinancer des dettes arrivées à échéance plutôt qu'à accroître significativement le niveau d'endettement net. Parmi les États les plus actifs, la Côte d'Ivoire reste le principal emprunteur, avec plus de 3.131,5 milliards de Fcfa levés, soit 44% du total régional. Le Sénégal arrive en deuxième position avec 1.262,5 milliards de Fcfa, en hausse de 2,67% sur un an. Cette dynamique s'explique par la suspension du programme avec le Fonds monétaire international (Fmi) et les difficultés d'accès aux marchés



Les huit pays de l'Uémoa

financiers internationaux, dans un contexte marqué par la découverte d'une dette non déclarée. Le pays enregistre également la plus forte hausse de son encours de dette sur la période (+5,7%). À l'inverse, la dette du Togo a reculé de 2,9%, tandis que celles du Bénin et de la Côte d'Ivoire ont progressé respectivement de 2,28% et 1,46%.

L'intensification du recours au marché régional s'inscrit dans un contexte macroéconomique en amélioration. La croissance

du Pib réel de l'Uémoa est attendue à 6,4% en 2025, contre 6,3% en 2024, portée par le rebond de l'activité dans les secteurs extractif, manufacturier et agricole. L'inflation moyenne, en nette décline, s'est établie à 2,2% au premier semestre, ce qui a permis à la Bcéao de réduire son principal taux directeur de 25 points de base à 3,25% en juin dernier. Cette inflexion de la politique monétaire vise à soutenir la demande sur le marché obligataire tout en réduisant le coût de financement

pour les États.

Mais tous les émetteurs ne bénéficient pas du même traitement. Les rendements à l'émission varient fortement selon les pays. Le Bénin, le Togo ou encore le Sénégal bénéficient d'un repli ou d'une stabilisation de leurs taux sur l'ensemble des maturités. À l'inverse, le Niger, le Mali et la Guinée-Bissau doivent offrir des primes de risque plus élevées pour attirer les investisseurs. Le cas du Niger est révélateur : ses émissions à trois mois ont atteint un taux de 11,99%, contre 8,56% un an plus tôt, sur fond d'isolement diplomatique et de transition politique prolongée. La Côte d'Ivoire, elle, continue de bénéficier d'un accès fluide, avec des taux stables sur toutes les maturités. Si la politique monétaire plus accommodante de la Bcéao pourrait continuer d'alléger la pression sur les taux au second semestre, la sélectivité des investisseurs reste forte, et les arbitrages s'opèrent de plus en plus sur la base de critères structurels : discipline budgétaire, stabilité institutionnelle et trajectoire de croissance à moyen terme.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

Un nouveau formulaire pour célébrer la Création

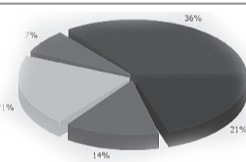
Le mercredi 09 juillet 2025, le Pape Léon XIV a présidé une messe privée à Castel Gandolfo, dans le Borgo *Laudato si'*, en utilisant pour la première fois le nouveau formulaire de prières pour la Missa "*pro custodia creationis*", présenté le jeudi 03 juillet 2025 dans la salle de presse du Saint-Siège.

Le formulaire qui a déjà été lancé sous le pontificat de François grâce notamment à des collaborations interdiocésaines, s'ajoute aux *Missae "pro variis necessitatibus vel ad diversa"* du Missel romain qui contient déjà 49 messes et prières pour diverses nécessités et occasions : 20 concernent l'Église, 17 les nécessités civiles, et 12 diverses circonstances.

Les nouveaux textes s'inscrivent dans le contexte de deux anniversaires : le « *Message révolutionnaire pour la Journée mondiale de la paix* », signé par Saint Jean-Paul II il y a 35 ans, en 1990, et intitulé : « *La paix avec Dieu Créateur, la paix avec toute la Création* », et le 10^e anniversaire de l'Encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, signée par le Pape François en 2015 et qui renvoie à une « *écologie intégrale* » et non « *superficielle ou apparente* ».

Il faut toutefois souligner que le thème de la Création n'est pas un thème qui s'ajoute, mais qui est toujours présent dans la liturgie catholique. Parce que l'Eucharistie unit le ciel et la terre, embrasse et pénètre toute la Création. Et quand on la célèbre, tout le cosmos rend grâce à Dieu. Le nouveau formulaire entend donc être un soutien liturgique, spirituel et communautaire pour le soin dont nous devons tous faire preuve à l'égard de la nature, notre maison commune.

La Rédaction



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

1

Dans l'atteinte des Objectifs du développement durable (Odd), le Bénin fait un bond spectaculaire. C'est ce que révèle le dernier *Sustainable Development Report 2025* (Sdr). En effet, les résultats du Bénin en vue de la réalisation des Odd n'auraient jamais été atteints par aucun pays africain. Car avec 14,5 points sur l'indice Sdg, le Bénin surclasse tous les pays du monde. Cette performance serait due aux réformes et surtout aux investissements dans les secteurs sociaux clés, notamment la fourniture d'eau potable. D'autant que le Gouvernement assure depuis 2016 un large accès à l'eau potable, élément précieux pour le bien-être des populations. Ce qui fait qu'elle occupe une place de choix dans le Programme d'action du Gouvernement (Pag).

Quelques statistiques : la Société nationale des eaux du Bénin (Soneb) desservirait aujourd'hui 69 des 77 chefs-lieux des Communes. Alors qu'en 2016, 61 chefs-lieux de Communes étaient desservis. À la fin de l'année dernière, le nombre d'abonnés était de 349.343. Comparé à 2016, le nombre d'abonnés s'est accru de 41,5%. Par ailleurs, le réseau d'eau s'est étendu sur plus de 8.376 kilomètres. Ce qui correspond à un taux de croissance de 39% sur la même période. Dans le même temps, la production moyenne journalière d'eau dépasse actuellement 168.000 mètres cubes, soit une augmentation de 24% en huit ans. En milieu urbain, selon les chiffres officiels, plus de 5,4 millions des Béninoises et Béninois bénéficient de l'eau potable. Ce qui représente trois quarts des citoyens. Si sur ces bases le Bénin est premier pour l'atteinte des Odd, le gros défi du Gouvernement sera de faire en sorte que le liquide précieux soit disponible à tout moment.

Smith



PRÉSIDENTIELLE 2026

Trois partis pour un ou deux candidats au maximum

En rendant public le chronogramme des prochaines élections de 2026, la Commission électorale nationale autonome (Céna) a lancé les hostilités. Le premier tour de l'élection présidentielle est fixé au 12 avril 2026. Mais avant cette date, toutes les candidatures à la magistrature suprême devront être connues dans trois mois. Au regard des textes qui fondent le processus et en faveur de la réforme du système partisan, la probabilité d'avoir au plus deux candidats sur la ligne de départ est assez élevée.



Depuis ce vendredi 11 juillet 2025, toute modification du Code électoral devient problématique. À moins d'un consensus qu'il sera difficile d'obtenir avec la classe politique dans sa configuration actuelle

Alain SESSOU

C'est parti ! Sauf un éventuel consensus des acteurs politiques, le Code électoral en vigueur depuis l'année dernière ne peut plus être modifié avant les scrutins de 2026. Car selon le Protocole additionnel de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), les textes relatifs à tout processus électoral ne doivent pas être changés à moins de six mois de l'échéance. Du coup, depuis ce vendredi 11 juillet, toute modification du Code électoral devient problématique. À moins d'un consensus qu'il sera difficile d'obtenir avec la classe politique dans sa configuration actuelle. D'autant que la majorité et la minorité à l'Assemblée nationale restent chacune campée sur leur position. Pour l'Union progressiste le Renouveau (Upr) et le Bloc républicain (Br), les deux grandes formations de la mouvance présidentielle, le débat sur la révision du Code électoral est clos. Pendant ce temps, les partis de l'opposition, notamment le parti Les Démocrates continuent de nourrir le rêve d'une hypothétique révision du Code électoral. Les Démocrates

comptent 28 députés contre 81 pour les partis de la mouvance.

En l'état actuel des choses où le Code électoral modifié et complété en 2024 va servir de base pour les élections de 2026, deux cas de figure sont possibles pour les prétendants au poste de président de la République du Bénin. D'abord, il est important de noter que contrairement aux élections présidentielles antérieures, le successeur du président Patrice Talon doit émaner d'un parti politique, comme l'a voulu la réforme du système partisan. Mieux, certaines dispositions de la loi n°2024-13 du 15 mars 2024 modifiant et complétant la loi n°2015-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral se veulent plus claires. En effet, dans son article 132 alinéas 1, 2 et 3, le Code dispose : « Nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République ou de vice-président s'il : n'est dûment parrainé par un nombre de députés et/ou de maires correspondant à au moins quinze pour cent (15%) de l'ensemble des députés et des maires et provenant d'au moins 3/5 des circonscriptions électorales législatives. Soit 28 députés et/ou maires parrains ». « Un député ou un maire ne peut parrainer qu'un candidat

membre désigné du parti sur la liste duquel il a été élu. Toutefois, en cas d'accord de gouvernance conclu avant le dépôt des candidatures à l'élection du duo président de la République et vice-président de la République et déposé à la Commission électorale nationale autonome, le député ou le maire peut parrainer un candidat membre de l'un ou l'autre des partis signataires de l'accord », lit-on dans la loi électorale.

Tournant décisif à amorcer avec délicatesse

À y voir de près, l'Upr et le Br pourraient être qualifiés pour la prochaine élection présidentielle. Ils désigneront sans doute un seul candidat pour porter les couleurs de la Rupture. Et ils bénéficieront incontestablement du soutien d'autres partis de la mouvance sans députés et maires comme Moele-Bénin de Jacques Ayadji et Renaissance nationale de Claudine Prudencio. Avec 81 députés au Parlement et plus de 70 maires, la mouvance a les coudées franches pour dégager au moins trois candidats. Mais apparemment, ce ne serait pas le cas. Les indiscretions au plus haut niveau accèdent la thèse de la candidature unique.

Du côté de l'opposition qu'incarne le parti Les Démocrates, la marge de manœuvre est faible. Toutefois, cette formation politique a la possibilité en cas de cohésion jusqu'au scrutin, de dégager juste un candidat. Or de ce point de vue, rien n'est encore garanti au regard des tensions internes qui couvent dans la formation politique de l'ancien président Thomas Boni Yayi. La guerre latente des positionnements mal gérés constitue une menace. Aussi faut-il prendre en compte les défections de députés qui pourraient arriver au dernier moment et auxquelles la classe politique a habitué les Béninois. Ce qui mettrait Les Démocrates dans l'incapacité de présenter un candidat à l'élection présidentielle de 2026. D'où le risque d'une candidature unique à l'horizon.

À l'aune de la réforme du système partisan, l'organisation de la première présidentielle pourrait réserver des surprises qui vont faire penser au temps révolu du parti unique. Dès lors, la présidentielle de l'année prochaine est un tournant décisif à amorcer avec délicatesse pour que la démocratie béninoise en sorte renforcée.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Le Bénin, notre chance

Tous les députés sont d'accord pour la vision nationale de développement pour les 35 années à venir. À l'unanimité en plénière, ils ont adopté le vendredi 04 juillet dernier à l'Hémicycle, la loi no 2025-16 portant « Vision nationale de développement du Bénin à l'horizon 2060 ». Plus besoin de tergiverser pour l'avenir de notre Nation. La paix, la bonne gouvernance, la prospérité économique et le rayonnement international sont les pilastres de "Bénin 2060 Alafia, un monde de splendeurs".

À l'issue de la réunion du Conseil des ministres du 11 juin 2025, le Gouvernement entrevoyait à travers cette loi « un Bénin caractérisé par une économie prospère et compétitive, une gouvernance inclusive et efficace, et un bien-être partagé dans toutes les régions. » Au terme de "Bénin 2025 Alafi", "Bénin 2060 Alafia" devient alors une aubaine à la suite d'un travail de terrain sur des cibles variées couvrant les 77 communes du pays. Cent ans après l'accession à la souveraineté internationale, cette loi adoptée devra permettre aux Béninois de sortir du sous-développement et de ne plus naviguer à vue.

Mais une chose est d'élaborer une vision prospective pour le futur, une autre est d'œuvrer afin que la prospérité soit réellement partagée. En effet, la situation géopolitique internationale nous convainc à suffisance que le Bénin est notre unique chance, surtout pour ceux qui ne jouissent ni d'une double nationalité, ni ne disposent de plus d'un passeport. Le déploiement de la "Vision Bénin 2060" sera efficient s'il réussit à éviter les écueils de "Bénin Alafia 2025" qui, à son terme, laisse beaucoup de Béninois en proie à la misère. Les Émirats arabes unis, sinon le Brésil, un des pays en forte émergence, pourraient servir de modèles afin d'offrir de réelles opportunités et des subsides aux pauvres ainsi qu'à leurs enfants. En ayant toutes les opportunités en toute équité et en comprenant que leur avenir sécurisé ne pourra se construire qu'au Bénin, certains jeunes éviteront alors, bon gré, d'aller chercher leur El Dorado ailleurs. Le mérite à terme de "Bénin 2060 Alafia, un monde de splendeurs" sera d'avoir accordé la priorité aux pauvres grâce à des services sociaux plus actifs et plus efficaces.



DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Action de grâce du Père Virgile Klimpin

Germano CHANOU
FIDÈLE

Pour son anniversaire de naissance, le Père Virgile Klimpin a rendu grâce avec les usagers de l'Aumônerie du Centre Raoul Follereau, dans le diocèse de Porto-Novo. Cela s'est déroulé le 02 juillet dernier en présence des pensionnaires.

Le 02 juillet 2025, date de son anniversaire de naissance, a été l'occasion pour les usagers de l'Aumônerie du Centre Raoul Follereau de communier à l'action de grâce du Père Virgile Klimpin et en même temps de manifester leur reconnaissance pour le sacrifice consenti. Après la célébration eucharistique au cours de laquelle l'heureux du jour a remercié et prié pour tous ceux qui entretiennent avec lui cette vie reçue de Dieu, le repas de l'amitié a été partagé. Ce fut un moment rempli de joie et de



Les usagers de l'Aumônerie du Centre Raoul Follereau entourent leur aumônier

convivialité pour les participants à cet événement.

Le Centre de dépistage et l'ulcère de Buruli (Cdclub) de traitement de la lèpre et de Raoul et Madeleine Follereau

de Pobè, dans le Département du Plateau, est un établissement géré par la Fondation Raoul Follereau, en partenariat avec le ministère de la Santé. Inauguré en 2003, ce Centre est devenu une référence en matière de prise en charge de la lèpre et de l'ulcère de Buruli. Ses missions principales sont le dépistage, l'hospitalisation et le suivi de la lèpre et de l'ulcère de Buruli, maladies tropicales négligées endémiques dans la région. Le Centre s'occupe également de la réintégration sociale, notamment l'accompagnement post-guérison pour renforcer l'inclusion dans la communauté (suivi social pour éviter la relégation après traitement). Depuis 2021, suite à la visite pastorale de Mgr Aristide Gonsallo dans le doyenné de Pobè et sous son intuition pastorale, l'Aumônerie de ce Centre a été créée pour le bien-être spirituel des patients et du personnel. Après sa création, ce Centre a été confié aux soins pastoraux du Père Virgile Klimpin.

DIOCÈSE D'ABOMEY

Jubilé d'argent de Sœur Thérèse Ténilaba Combary

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

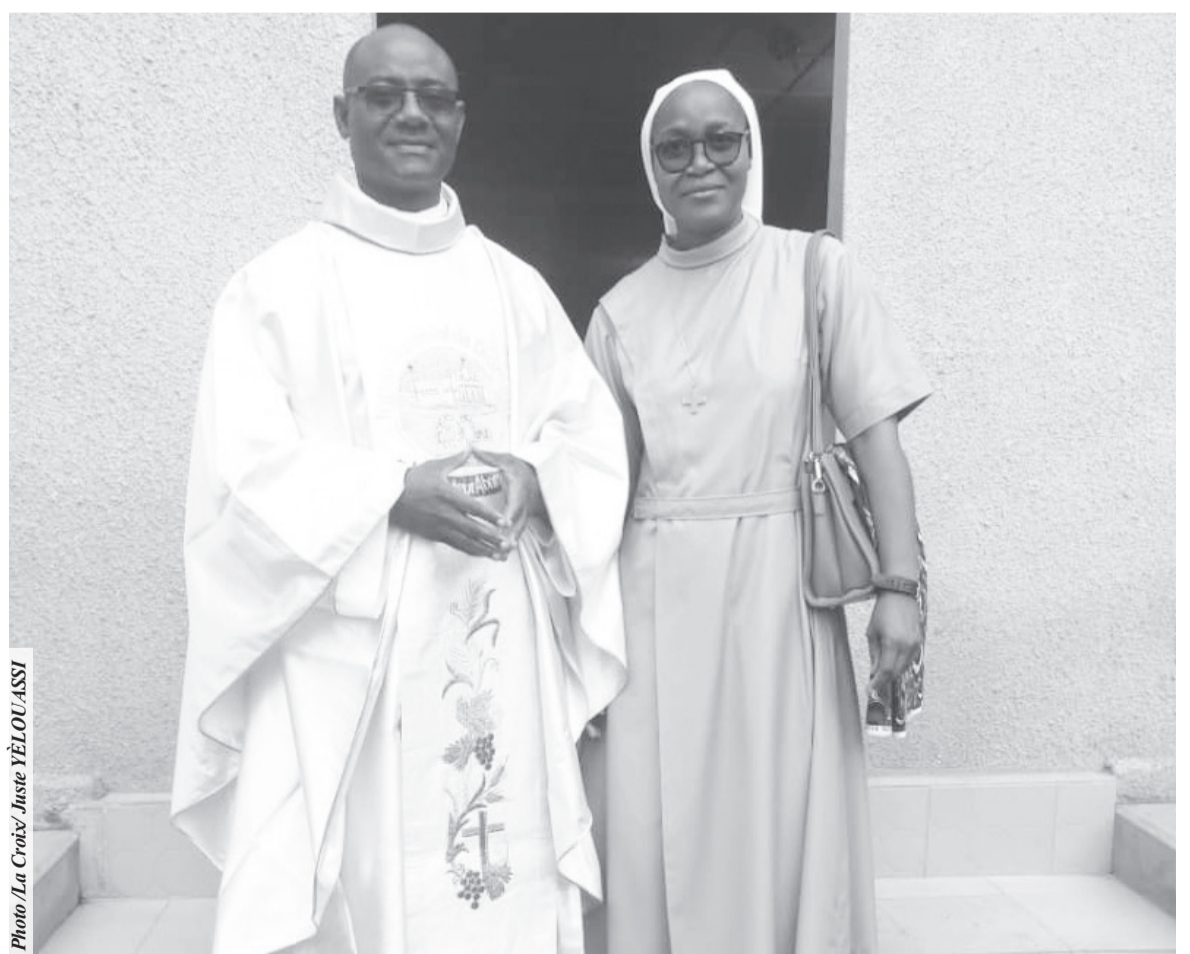
Le samedi 07 juin 2025, la Sœur Thérèse Combary, religieuse de l'Assomption, a rendu grâce pour ses 25 ans de vie religieuse. C'était à la paroisse Bon Pasteur d'Abomey, lieu où elle missionne depuis 15 ans. La messe a été présidée par le Père Philippe Déguénon, curé de la paroisse, et concélébrée par une douzaine de prêtres.

« Confiance, c'est moi. N'ayez plus peur » (Mt 14,17). Cette Parole du Seigneur Jésus a tellement touché et motivé la Sœur Thérèse et est devenue son leitmotiv. Toute vocation est un mystère. C'est justement de ce mystère que le Père Philippe Déguénon a parlé et par conséquent, a félicité la Sœur Thérèse au début de son homélie. Il a aussi adressé ses salutations à tous les amis et fidèles chrétiens venus rendre grâce avec elle, notamment

la délégation burkinabè, puisqu'elle est originaire du Burkina Faso.

Le Père Déguénon a loué le courage et la force qui ont poussé la jubilaire à prendre résolument le chemin de Jésus-Christ, malgré les difficultés de la vie familiale. « Chère Sœur Thérèse, vous avez voulu tout laisser et tout orienter vers le Seigneur. Vous avez tout mis au service du Créateur de l'univers visible et invisible », déclare-t-il. Depuis sa tendre enfance, la Sœur Thérèse avait le désir de servir à l'autel comme les enfants du groupe Samuel à l'autel. Le Père célébrant a profité de l'occasion pour inviter les filles à lui emboîter le pas. Il les a rassurées de l'accompagnement de la jubilaire. Les offrandes présentées à l'autel sont le signe de la vie toute donnée au Seigneur, et la reconnaissance de la fragilité de l'homme. Le cadeau de la communauté paroissiale d'Adandokpodji et les mots de remerciement ont mis fin à cette action de grâce.

La veille, les consœurs, parents et amis ont entouré de leur affection la jubilaire au cours de



La Sœur Thérèse Combary en photo avec le Père Philippe Déguénon à la fin de la messe

la veillée de prières organisée au sein de la communauté. Ce fut

l'occasion de prier et de partager avec le public les péripéties et

les merveilles de la vocation de Sœur Thérèse Combary.

40 ANS DE SACERDOCE

Le Père Irénée Zountangni rend grâce

Le dimanche 06 juillet 2025, la communauté chrétienne de la paroisse Saint Michel de Cotonou a célébré les 40 ans de sacerdoce de son curé, le Père Irénée Zountangni. C'était au cours d'une messe présidée par le jubilaire et concélébrée par une quarantaine de prêtres. Religieuses et religieux, fidèles, parents et amis étaient venus nombreux soutenir et prier avec lui pour un ministère toujours plus fécond.

► Un homme aimé de Dieu, discret et effacé

Norbert KOUDANOU

Que de joie pour les fidèles chrétiens de la paroisse Saint Michel de Cotonou ! Réunis autour de leur curé, le Père Irénée Zountangni, ils ont célébré son jubilé d'émeraude sacerdotale le dimanche 06 juillet dernier. Toute la communauté paroissiale s'était parée de ses plus beaux atours pour accueillir cet événement avec beaucoup de joie et d'action de grâce.

À 11h00, la procession d'entrée accompagnée du rythme *Houngan* de la chorale *Hanyé* s'ébranle de la cour jusqu'à l'autel. Prenant la parole à l'entame de la messe, Serges Ékpangbo, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de toute la communauté paroissiale et sa joie de les voir aussi nombreux à cette célébration eucharistique. « Toute la communauté paroissiale, son Conseil pastoral et des Affaires économiques, la Coordination générale et les différents corps constitués formulent au jubilaire, le Père Irénée Zountangni, les bons vœux d'un joyeux anniversaire et supplient le Seigneur de daigner



Photo / La Croix / Norbert KOUDANOU

Les paroissiens unis à la prière de la messe du jubilé du Père-curé Irénée Zountangni louent le Seigneur

lui accorder la santé de l'âme, du corps, du cœur et de l'esprit », déclare-t-il. La communauté a

offert au jubilaire une chasuble dorée estampillée : « 1985-2025 : 40 ans de sacerdoce.

Merci Seigneur », et ornée par l'effigie de Saint Michel.

Dans son homélie, le Père

Pamphile Fanou, Recteur du sanctuaire diocésain d'adoration perpétuelle Christ-Roi d'Agla-Akplomey, déclare : « Réjouissez-vous avec le Père Irénée Zountangni, vous tous qui l'aimez ! Oui, le Père Irénée Zountangni qui nous rassemble aujourd'hui est un homme aimé de Dieu, discret et effacé. Il fait partie des premiers jeunes prêtres à être nommé curé dans l'Archidiocèse de Cotonou. Nous sommes donc heureux, prêtres, religieux, religieuses, parents, amis et fidèles d'assister à cette messe action de grâce de ses 40 ans de fidélité et de consécration au Seigneur ». Puis il ajoute : « Pendant 40 ans, il s'est donné corps et âme et aujourd'hui, il rend grâce pour 40 ans de souvenirs, 40 ans de souffrances et de joie. Avec lui, nous disons merci à Dieu. Merci pour ce que le Seigneur a fait de lui pour nous. En ce grand jour des noces d'émeraude, que le Seigneur lui accorde la solidité,



Photo / Félix HOUNSINOU

De nombreux prêtres étaient venus manifester au Père jubilaire leur fraternité sacerdotale

40 ANS DE SACERDOCE

Suite de la page 5

la sagesse, la patience, et que sa vie soit un témoignage de l'Amour du Christ », ajouta-t-il. Partant d'un témoignage personnel sur le jubilaire, il a fait, en quelques mots, son portrait.

Cette célébration a été également marquée par le baptême de quelques petits enfants et une belle procession d'offrandes. Après la post-communion, la chorale *Hanyé* a exécuté un beau chant rempli d'émotions racontant la vie et le parcours du Père Irénée Zountangni accompagné de prières pour que rayonne toujours sa mission. Dans cette même allégresse, le Père Zountangni déclare : « Merci à tous les paroissiens de Saint Michel, amis, parents, connaissances de tout genre, qui avez fait de ce jubilé un événement paroissial au point de raviver dans la communauté la joie du vivre-ensemble et notre communion fraternelle, toutes choses pouvant nous unir davantage dans notre marche à la suite du Christ. Que le Seigneur en sache gré à la mesure de sa



Photo / Félix HOUNSINOU

Baptême de quelques enfants, signe d'une fécondité spirituelle

mesure, à tous et à chacun ! ». religieuses, parents et amis ont Zountangni. L'office du vin et poursuivies dans une ambiance
Notons que plusieurs fidèles, offert des présents au Père Irénée la joie de la fraternité se sont de liesse générale.

► Père Irénée Zountangni : une mission en continu

Romaric DJHOSSOU

Le Père Irénée Zountangni a accompli le ministère sacerdotal dans plusieurs communautés avec zèle et esprit d'église. Son parcours atypique demeure une boussole pour les jeunes vocations sacerdotales qu'il a contribué à former et à encourager.

Né le 27 juin 1960 à Kétou, dans le Plateau au sud du Bénin, des feus Louis Zountangni et Catherine Atta, le Père Irénée Zountangni est originaire de Ouèssé-Wogoudo dans les Collines. Au nombre des fils de son père, il y a aussi son jeune frère de quelques mois, le Père Toussaint Zountangni, en mission actuellement dans le diocèse de Dassa-Zoumè. Mais la Providence a fait aussi un autre prêtre : le Père Virgile Klimpin. Cadet de la maman, il est du diocèse de Porto-Novo.

Alors que tout semblait se dérouler loin de Cotonou, c'est de la paroisse Bon Pasteur de cette même ville qu'Irénée Zountangni et d'autres amis font leur entrée au Petit Séminaire Sainte Jeanne d'Arc de Ouidah, alors dirigé par le Père Supérieur Gilbert Dagnon. De Sainte Jeanne d'Arc en 1972 au Petit Séminaire Saint Paul de



Photo / Félix HOUNSINOU

Le Père Irénée Zountangni à l'écoute du chant composé par la chorale et qui retrace son parcours jusque-là

Djimè en 1976, Irénée Zountangni passe au Moyen-Séminaire Notre-Dame de Fatima. Il en sort finalement en 1980. C'est en cette année-là que le Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah lui a ouvert ses portes.

Cinq années durant, l'Abbé

Irénée Zountangni fait ses études philosophiques et théologiques dans cette maison de formation des prêtres. Il est ordonné prêtre le 06 juillet 1985 à 25 ans, par l'imposition des mains de Mgr Christophe Adimou, en présence de Mgr Isidore de Souza alors évêque

coadjuteur, au cours d'une messe commencée autour de 15h sur sa paroisse d'origine (Bon Pasteur de Cadjehoun). Mais quelques heures auparavant, Mgr Isidore de Souza avait ordonné le Père François Hinnougbe à 10h à la paroisse Saint Martin d'Akpakpa. Ce n'était

pas tout. Le Seigneur associait également l'abbé Christian de Souza (neveu de Mgr de Souza) au ministère sacerdotal lors de la messe d'ordination du Père Irénée Zountangni.

La paroisse Sacré-Cœur d'Akpakpa fut son premier lieu d'affectation. Premier vicaire autochtone sur cette paroisse de 1985 à 1987, il reçoit une nouvelle affectation et devient, en septembre de la même année, Administrateur de la paroisse Sainte Cécile d'où partaient les derniers missionnaires Sma : les Pères Pierre Richaud et Paul Rival. À Sainte Cécile, le Père Irénée Zountangni est rejoint un mois plus tard par un aîné, le Père Martin Adjou-Moumouni, revenu de l'Icao (actuelle Ucao d'Abidjan) qui se préparait pour d'autres études en Italie. C'est donc lui qui est devenu curé de la paroisse. Quant au Père Irénée, la mission l'appela ailleurs à la fin du mois de janvier 1988.

Curé fondateur de Pahou

Cette fois-ci, c'est sur la paroisse Bon Pasteur (sa paroisse) qu'il se rend. Il y passe deux années pastorales (1988 et 1988-1989) comme responsable de paroisse. De 1989 à 1991, le Père Zountangni étudie la Théologie Biblique à Abidjan. À son

40 ANS DE SACERDOCE

Suite de la page 6

retour, la hiérarchie ecclésiale lui demande de passer quelques mois avec le Père Antoine Ganyé sur la paroisse Sainte Rita de Cotonou comme collaborateur, en attendant l'ordination du vicaire, l'Abbé Anatole Dédégbé (diacre), fin novembre 1991. Au début du mois de décembre 1991, le Père Irénée reçoit une nouvelle affectation qui l'emmène à Ouidah, faute de résidence. En fait, il venait d'être nommé curé fondateur de la paroisse Sainte Geneviève de Pahou.

L'absence de presbytère à Pahou l'oblige à résider une année entière à la Basilique de Ouidah aux côtés du Père Raymond Domas. De Ouidah, le Père Irénée missionne à Pahou et y construit



Des proches parents venus entourer le jubilaire de leur affection

progressivement le presbytère qu'il inaugure à la rentrée pastorale 1992-1993. En tout, il passe trois

années comme pasteur de cette portion du peuple de Dieu avant d'être nommé Recteur du Petit

Séminaire Saint Paul de Djimè en 1995, en remplacement du Père Salomon Dégbégni. 9 ans plus

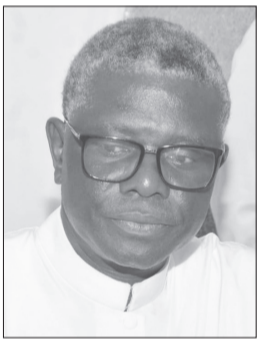
tard, c'est-à-dire en 2004, il prend une année sabbatique et se rend dans le diocèse de Carcassonne au sud de la France. De retour au Bénin, il est de nouveau conduit dans la charge curiale.

Curé de la Cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou en 2005, il rejoint en 2010 le Centre Paul VI d'où il administre les paroisses Jésus-Eucharistie (Védoko) et Saint Jean Bosco (Sètovi). De 2013 à 2016, il a charge d'âmes sur la paroisse Saint Paul de Tovè (Ouidah). En 2016, Mgr Roger Houngbédji lui confie la paroisse Sainte Jeanne d'Arc d'Allada, d'où il l'affectera en 2021 sur la paroisse Saint Michel de Cotonou. Depuis fin juillet 2021 à ce jour, le Père Irénée Zountangni est curé de cette paroisse dans l'Archidiocèse de Cotonou.

► Prêtre attentionné et formateur de Séminaristes

(Propos recueillis par Norbert KOUDANOU)

« Dieu soit loué pour sa fidélité ! »



Père Irénée Zountangni
Curé de la paroisse Saint Michel de Cotonou

C'est une grande joie pour moi d'offrir avec vous et en communion de cœur avec tant d'autres, le sacrifice d'action de grâce qui porte vers Dieu ma gratitude pour l'ordination presbytérale conférée il y a 40 ans par Mgr Christophe Adimou, de vénérée mémoire, à la paroisse Bon Pasteur de Cotonou, à l'indigne serviteur que je suis. En effet, nous sommes venus célébrer le jubilé sacerdotal de mes 40 ans d'ordination qui se tient en plein jubilé de l'Espérance en cours, et qui n'est rien d'autre que le rappel de l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ. Le rappel de l'Amour de Jésus pour notre humanité qu'il vient sauver. C'est aussi pour notre communauté chrétienne le lieu de nous souvenir et de commencer à célébrer déjà par anticipation, le jubilé de l'érection de notre diocèse de Cotonou qui interviendra d'ici mi-septembre prochain. Au terme de cette belle célébration liturgique, je viens vous réitérer ma profonde gratitude, à vous tous et à chacun. Dieu soit loué pour sa fidélité !

« Très discret mais rigoureux »



Père Victor Lamodi
1^{er} Vicaire de la paroisse Saint Michel de Cotonou et ancien Séminariste du jubilaire

Je me souviens comme si c'était hier, que le Père Irénée Zountangni fut mon curé et que c'est lui qui m'a envoyé au Séminaire pendant qu'il était encore curé à la Cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou. Je suis fils de la Station secondaire d'Akpakpa-Dodomey placée sous sa tutelle. Aujourd'hui, je suis son 1^{er} vicaire. C'est avec joie et fierté que nous avons organisé avec lui ce jubilé d'émeraude sacerdotal qui nous fait penser aussi à nos noces d'émeraude si le Seigneur nous en donne la grâce.

Le Père Zountangni est un homme très discret mais rigoureux qui fait son travail avec amour et abnégation. Je demande au Seigneur de le fortifier afin qu'en prenant de l'âge, il puisse continuer de fructifier. Je demande aussi aux jeunes de ne pas avoir peur de répondre à l'appel de Dieu.

« Que Dieu l'assiste davantage dans son ministère ! »



Yolande Éléonore Atta
Cousine du jubilaire

L'événement qui nous rassemble aujourd'hui est un motif d'action de grâce au Seigneur. C'est pourquoi nous sommes dans la joie. Nous sommes reconnaissants au Seigneur et lui disons merci avec le Père Irénée Zountangni. Quand on regarde un peu son parcours, on comprend que le Seigneur est à l'œuvre dans sa vie. Que Dieu l'assiste davantage dans son ministère et que la Vierge Marie le soutienne !

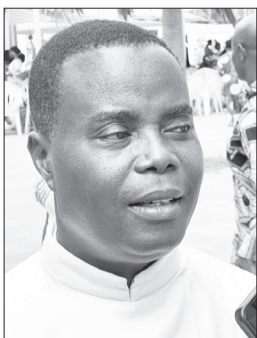
« Un prêtre sage et très attentionné »



Francine Aïssi
Membre du Conseil pastoral paroissial

Nous avons la joie de célébrer les 40 ans de sacerdoce de notre Père-curé Irénée Zountangni. C'est une grâce et une grande joie pour nous. Toute la paroisse jubile et est en allégresse, car c'est un jour heureux. Notre Père-curé est un homme de sagesse et très attentionné qui prend à cœur sa charge pastorale. Je lui souhaite longue vie, et que Dieu lui accorde la grâce de célébrer aussi le jubilé d'or sacerdotal et beaucoup plus ! Que Dieu le fortifie davantage dans son ministère, et que la Vierge Marie l'assiste ! Joyeux anniversaire sacerdotal, Padre !

« C'est un prêtre que nous aimons »



Père Épiphané Nayéton
Vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée

Je rends grâce à Dieu, le Seigneur a fait pour moi des merveilles, Saint est son Nom ! Et c'est cette merveille que nous chantons aujourd'hui avec le Père Irénée Zountangni. 40 ans de sacerdoce, c'est une vénération et une consécration. Le Père Irénée Zountangni est un prêtre particulier que les prêtres de ma promotion apprécient bien. C'est un Père très méthodique qui aime le travail bien fait. Il est simple, disponible et ouvert à tout le monde.

Pendant qu'on égrenait ses mérites et qualités au cours de la messe, nous avons compris que c'est un prêtre qui est toujours disponible, à l'écoute et obéissant. Beaucoup de Séminaristes qui sont devenus prêtres aujourd'hui l'ont eu comme Recteur. Je lui souhaite une bonne santé physique, morale, psychologique et une bonne pastorale.

« Pour moi, il est un père »



Alexine Dovonon
Bergère du RCC de la paroisse Saint Michel de Cotonou

En ce jour particulier, nous disons notre action de grâce envers le Seigneur. Je suis remplie de joie pour notre Père-curé qui célèbre ses 40 ans de sacerdoce. Toute la communauté paroissiale rend grâce avec lui.

Le Père Irénée Zountangni est un homme humble, attentif, attentionné, disponible et sage à travers ses conseils. Il nous instruit et veille à ce que nous grandissions dans la connaissance biblique et de l'Église, notre Mère. Pour moi, il est un père. Je lui souhaite encore de très belles années riches en santé, bonheur et grâce pour la gloire de Dieu et pour son épanouissement.

Parole de Dieu

16^e dimanche du temps ordinaire
Année C

(20 juillet 2025)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - GN 18, 1-10a

En ces jours-là, aux chênes de Mambré, le Seigneur apparut à Abraham, qui était assis à l'entrée de la tente. C'était l'heure la plus chaude du jour. Abraham leva les yeux, et il vit trois hommes qui se tenaient debout près de lui. Dès qu'il les vit, il courut à leur rencontre depuis l'entrée de la tente et se prosterna jusqu'à terre. Il dit : « Mon seigneur, si j'ai pu trouver grâce à tes yeux, ne passe pas sans t'arrêter près de ton serviteur. Permettez que l'on vous apporte un peu d'eau, vous vous laverez les pieds, et vous vous étendrez sous cet arbre. Je vais chercher de quoi manger, et vous reprendrez des forces avant d'aller plus loin, puisque vous êtes passés près de votre serviteur ! » Ils répondirent : « Fais comme tu l'as dit. » Abraham se hâta d'aller trouver Sara dans sa tente, et il dit : « Prends vite trois grandes mesures de fleur de farine, pétris la pâte et fais des galettes. » Puis Abraham courut au troupeau, il prit un veau gras et tendre, et le donna à un serviteur qui se hâta de le préparer. Il prit du fromage blanc, du lait, le veau que l'on avait apprêté, et les déposa devant eux ; il se tenait debout près d'eux, sous l'arbre, pendant qu'ils mangeaient. Ils lui demandèrent : « Où est Sara, ta femme ? » Il répondit : « Elle est à l'intérieur de la tente. » Le voyageur reprit : « Je reviendrai chez toi au temps fixé pour la naissance, et à ce moment-là, Sara, ta femme, aura un fils. »

PSAUME 14 (15)

Celui qui se conduit parfaitement,
qui agit avec justice
et dit la vérité selon son cœur.
Il met un frein à sa langue.

Il ne fait pas de tort à son frère
et n'outrage pas son prochain.
À ses yeux, le réprouvé est méprisable
mais il honore les fidèles du Seigneur.

Il ne reprend pas sa parole.
Il prête son argent sans intérêt,
n'accepte rien qui nuise à l'innocent.
Qui fait ainsi demeure inébranlable.

DEUXIÈME LECTURE - COL 1, 24-28

Frères, maintenant je trouve la joie dans les souffrances que je supporte pour vous ; ce qui reste à souffrir des épreuves du Christ dans ma propre chair, je l'accomplis pour son corps qui est l'Église. De cette Église, je suis devenu ministre, et la mission que Dieu m'a confiée, c'est de mener à bien pour vous l'annonce de sa parole, le mystère qui était caché depuis toujours à toutes les générations, mais qui maintenant a été manifesté à ceux qu'il a sanctifiés. Car Dieu a bien voulu leur faire connaître en quoi consiste la gloire sans prix de ce mystère parmi toutes les nations : le Christ est parmi vous, lui, l'espérance de la gloire ! Ce Christ, nous l'annonçons : nous avertissons tout homme, nous instruisons chacun en toute sagesse, afin de l'amener à sa perfection dans le Christ.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 10, 38-42

En ce temps-là, Jésus entra dans un village. Une femme nommée Marthe le reçut. Elle avait une sœur appelée Marie qui, s'étant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Quant à Marthe, elle était accaparée

par les multiples occupations du service. Elle intervint et dit : « Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur m'ait laissé faire seule le service ? Dis-lui donc de m'aider. » Le Seigneur lui répondit : « Marthe, Marthe, tu te donnes du souci et tu t'agites pour bien des choses. Une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée. »

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - GN 18, 1-10a**

Il ne fait de doute pour personne que les trois illustres visiteurs symbolisent Dieu. Notre auteur, lui, écrit longtemps après les faits sur la base de plusieurs récits d'origines diverses. N'y cherchons donc pas trop vite une représentation de la Trinité ; l'auteur de ce texte ne pouvait la concevoir encore. Ce qui est sûr, c'est que Abraham a reconnu sans hésiter, dans ces trois visiteurs, la présence divine. Dieu s'est invité chez Abraham pour lui confirmer le projet inespéré qu'il formait pour lui. Et l'impossible, à vues humaines, s'est produit : Isaac est né, premier maillon de la descendance promise.

PSAUME 14 (15)

À celui qui désire entrer dans le Temple (la « maison » de Dieu), le psaume rappelle les exigences d'une conduite digne du Dieu Saint. « Qui entrera dans ta maison, Seigneur ? » Celui qui se conduit parfaitement, qui agit avec justice et dit la vérité selon son cœur. » Les autres versets ne font que la détailler : être juste, être vrai, ne faire de tort à personne. Tout compte fait, cela ressemble au Décalogue.

DEUXIÈME LECTURE - COL 1, 24-28

« Ce qu'il reste à souffrir des épreuves du Christ, je l'accomplis dans ma propre chair » : comment entendre cette phrase ? Resterait-il donc des souffrances à subir par le Christ ou par nous, pour faire bonne mesure, en quelque sorte ? Apparemment oui, il reste des souffrances à subir, puisque Paul le dit mais ce n'est pas « pour faire bonne mesure ». Ce qui reste à souffrir, ce sont les difficultés, les oppositions voire les persécutions que rencontre toute entreprise d'évangélisation. Il n'est donc pas question de baisser les bras : « Ce Christ, nous l'annonçons, dit Paul, (soutenu, envers et contre tout).

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 10, 38-42

Ici, le Maître veut appeler au discernement de ce qui est « la meilleure part », c'est-à-dire l'attitude la plus essentielle qu'il attend de ses disciples. Il nous faut bien tour à tour jouer les Marthe et les Marie, mais attention de ne pas nous tromper de priorité. Ailleurs, Jésus mettra en garde ses disciples contre les soucis de la vie qui risquent d'alourdir les cœurs. Ceux-ci risquent également de nous empêcher d'écouter la Parole ; si Marthe n'y prend garde, cela pourrait devenir son cas, peut-être ? Sans oublier qu'en définitive, c'est toujours Dieu qui nous comble et non l'inverse ! « La meilleure part, c'est de m'accueillir ; c'est moi qui vais faire des choses pour toi. »

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

15^e dimanche du temps ordinaire-C

La pratique de la loi de l'amour aux dépens de la loi du culte



Notre vie ici-bas, s'en va et chaque jour nous rapproche de sa fin. Il est normal que l'on se pose la question sur la vie après la vie terrestre. Toutes les religions qui croient à la vie dans l'Au-delà, ont codifié un ensemble de pratiques religieuses qui peuvent donner à qui les applique minutieusement, la bonne conscience d'avoir à sa portée les moyens humains d'être sur le bon chemin qui débouche sur la vie éternelle. Le peuple d'Israël s'estime le plus heureux des peuples. Le Seigneur lui a donné la Loi qui est tout près de lui, dans son cœur et dans sa bouche. Il a seulement à la mettre en pratique. Mais cela suffit-il pour conduire dans l'éternité ? Saint Paul dira aux Galates le dimanche passé que l'homme n'est pas sauvé par ses pratiques mais par la foi en Jésus-Christ. On comprend donc le bien-fondé de la question que le docteur de la Loi a posée à Jésus. Bien qu'elle soit un piège, elle comporte une inquiétude légitime : avoir un jour, en héritage, la vie éternelle. Jésus répondra à sa question en le renvoyant d'abord à la Loi positive dont il a la maîtrise parfaite en sa qualité de docteur ; ensuite il répondra à sa question sur le prochain à travers la parabole du bon Samaritain.

Jésus-Christ le prochain de l'homme à travers la pratique de la Loi de l'amour

En chantant l'hymne au Christ, saint Paul présente dans l'épître aux Colossiens une image hautement élevée du Christ : Il est l'image du Dieu invisible.

(...) *Tout est créé par lui et pour lui*

(...) *Tout subsiste en lui.*

Mais malgré cette plénitude et cette élévation qu'il a, c'est encore lui qui s'est rabaisé en consentant à l'amour suprême, faisant la paix par son sang versé sur la Croix, la paix pour tous les êtres sur la terre et dans le ciel. En Jésus-Christ, se retrouvent réunis grandeur et service charitable ; et puisque tout subsiste en lui, on retrouve en lui, à la fois, l'image de la créature blessée à restaurer, et le créateur s'immolant et se rabaisant jusqu'à elle pour pouvoir la restaurer. Qui peut alors à partir de cet instant prendre prétexte du culte à rendre au Créateur pour négliger le culte de l'amour envers la créature qui est dans la nécessité ? Dans la mesure où tout est créé par le Christ et pour le Christ et que tout subsiste en lui, la meilleure façon de lui rendre culte, c'est d'aimer l'œuvre de ses mains et d'en prendre soin. D'après la lecture des pères de l'Église, le bon Samaritain, c'est le Christ prenant soin de l'humanité blessée par Satan et jetée par terre au milieu de toutes les misères. C'est l'Église qui est cette auberge où il recueille tous les blessés du monde pour leur prodiguer des soins à travers sa Parole et les sacrements. Notre Église aujourd'hui est-elle cette institution qui au Nom du Christ, se met à genoux aux pieds des souffrants pour leur procurer soulagement et consolation ? ou bien c'est une institution qui thésaurise pour dorner les parvis des églises à la gloire de Dieu, pendant que les pauvres ont besoin des soins hospitaliers ? la sollicitude à prodiguer aux âmes, que les paroles et les gestes pleins de délicatesse du Bon samaritain indiquent, trouve-t-elle un répondant chez les ministres du culte ? Toujours caractérisés par leur irrémédiable indisponibilité, affairés à faire beaucoup de choses pour le Bon Dieu, sauf peut-être ce qui est vraiment essentiel pour son cœur de Père, comprennent-ils que la vraie charité dans la façon de prendre soin de l'homme dans ses nécessités est ce qui, plus que tout, réjouit le cœur de Dieu ? Les chrétiens comprennent-ils que l'homme est le sacrement de Dieu et que l'aimer, c'est aimer Dieu ?

Dans ma vie

L'amour guide-t-il chacun de mes gestes envers le prochain ?

À méditer

L'homme est le sacrement de Dieu. L'aimer, c'est aimer Dieu.

(Dt 30, 10-14 ; Ps 18b (19), 8, 9, 10, 11 ; Col 1, 15-20 ; Lc 10, 25-37)

Un cœur qui écoute

L'hospitalité

L'hospitalité, plus qu'un simple accueil, est une valeur humaine fondamentale qui englobe la générosité, la bienveillance et le partage. Elle est capable de transformer le cœur et la vie de quelqu'un. Accueillir un hôte, recevoir chez soi avec bienveillance et cordialité amène à découvrir la qualité du cœur de celui qui accueille. Combien sera grande la récompense de celui qui aura la grâce d'accueillir Jésus chez lui. « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 35). Celui qui reçoit se trouve bénéficiaire d'une grâce de la part de celui qui est accueilli. Ainsi, le mot « hôte » signifie à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu. Voilà ce que disent bien les histoires bibliques, à commencer par celle d'Abraham qui reçoit trois étrangers voyageurs...

Ce n'est pas l'hospitalité affairée qui nous permet de bien accueillir, mais l'attention et l'écoute. Les anges et les annonciateurs de bonnes nouvelles existent toujours aujourd'hui et ils parcourent le monde. Le fait est que pour qu'une nouvelle soit partagée, il faut quelqu'un pour la proclamer... et quelqu'un pour l'accueillir.

Un commentaire raconte que lorsque les anges ont été envoyés par Dieu pour annoncer la grande nouvelle de la naissance de son Fils, ils ont commencé par le plus facile ; ils ont prévenu les habitants de Bethléem. Quand ils sont apparus dans le ciel, personne ne les a remarqués parce que tout le monde était en train de regarder la télévision, par exemple. Les anges étaient déçus. C'est alors que l'un d'entre eux a dit : « Là-bas, dans la campagne, je sais qu'il y a des bergers qui veillent. Comme ils n'ont pas de télévision, ils ont l'habitude de regarder le ciel. Peut-être qu'eux seront prêts à entendre la nouvelle qu'on doit porter aux hommes ? » Dieu seul connaît la liste des bonnes nouvelles qui nous sont adressées mais que nous n'avons pas entendues, car nous regardions la télévision.

Le Christ est celui qui frappe à la porte de notre maison et de notre histoire et qui attend qu'on lui ouvre. Il est dans le pauvre, l'estropié, le boiteux, l'aveugle qui croise mon chemin. L'homme ne peut agir correctement s'il ne s'est pas auparavant mis à l'écoute de la Parole de Dieu. L'hospitalité est un service qui nous permet de ne pas nous centrer sur nous-mêmes et sur nos affaires, car ce faisant, l'écoute du Seigneur nous échappe et nous ne comprenons plus le sens de notre action. Chers lecteurs, l'hospitalité chrétienne a des caractéristiques que nous pouvons adopter. Elle accepte l'inattendu et le dérangement sans hésitation. Il est dit que Dieu aime l'étranger. « Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte » (Dt 10, 19).

De nos jours, les pratiques ont changé et il est rare que dans nos villes et nos immeubles quelqu'un demande l'hospitalité. Mais l'appel à l'ouverture, à l'accueil et à la générosité demeure.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée. »



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



GUERRES, COUPS D'ÉTAT MILITAIRES ET CONSTITUTIONNELS

Enjeux contemporains des crises africaines

Depuis plusieurs décennies, le Continent africain traverse une série de crises multiformes qui fragilisent ses fondements politiques, économiques et sociaux. Entre conflits armés persistants comme ceux qui ravagent la République Démocratique du Congo et le Soudan, la montée des groupes terroristes dans le Sahel, les instabilités politiques à répétition, les coups d'État militaires ou encore les dérives institutionnelles à travers des révisions constitutionnelles controversées, certains pays d'Afrique semblent prisonniers d'un cycle d'instabilité chronique.

**Mouhamed TAÏROU
SAHITI**

JURISTE, DOCTORANT EN
DROIT PRIVÉ

Les crises en Afrique ne sont pas seulement des symptômes d'un malaise institutionnel ; elles révèlent également des enjeux majeurs en termes de gouvernance, de souveraineté, de sécurité et de développement durable. Dès lors, s'interroger sur les enjeux des crises africaines revient à comprendre non seulement leurs causes profondes, mais aussi leurs impacts à court et long terme sur l'avenir du Continent. Il convient donc d'analyser, dans un premier temps, les formes et causes multiples des crises qui affectent certains pays d'Afrique, avant d'examiner dans un second temps les enjeux géopolitiques, institutionnels et socio-économiques qu'elles soulèvent.

Les multiples visages des crises africaines

L'Afrique est marquée par une instabilité chronique qui prend des formes variées. Ces crises, souvent imbriquées, traduisent l'incapacité de nombreux États à construire des institutions solides et légitimes. La cause en est la résurgence des conflits armés et la menace terroriste d'une part, et les coups d'État militaires et les modifications constitutionnelles opportunistes d'autre part.

La résurgence des conflits armés et du terrorisme. L'Afrique, depuis la fin de la période coloniale, n'a jamais véritablement été épargnée par les conflits violents. Certains pays comme le Libéria, la Sierra Léone, l'Éthiopie ou la Somalie en sont les pires exemples, alors que le Botswana, les Iles du Cap-Vert, l'Ile Maurice sont restés des oasis de paix. La nature, l'intensité et la récurrence des affrontements armés se sont transformées au fil des décennies. Ces formes de violences prolongées créent une instabilité permanente dans de nombreuses régions et constituent une entrave majeure à la paix et au développement. L'exemple le plus emblématique reste celui de la République Démocratique du Congo (Rdc). Dans l'Est du pays, la présence de plusieurs groupes armés, dont les Forces démocratiques alliées (Afd) ou le M23, menace constamment la population civile. Ces groupes sont souvent financés par le pillage des ressources naturelles

(coltan, or, cobalt, etc.) et bénéficient parfois du soutien tacite d'États voisins ou d'acteurs transnationaux.

Par ailleurs, une autre grave crise sévit dans la région du Sahel où des groupes terroristes se sont implantés durablement. Du Mali au Burkina Faso en passant par le Niger, la stratégie de ces groupes consiste à exploiter les faiblesses de l'État, les frustrations sociales, l'abandon des zones rurales et les tensions communautaires. Ces foyers de violence ne sont pas confinés à des États défailants. On observe également des tensions armées en Éthiopie (conflit dans le Tigré), au Cameroun (crise anglophone), en Libye, ou encore au Soudan, récemment plongé dans une guerre ouverte entre factions militaires rivales. Dans tous ces cas, l'absence de mécanismes de médiation solides, la faiblesse des institutions étatiques, la corruption endémique et l'ingérence d'acteurs extérieurs aggravent les situations. Sur le plan humanitaire, les conséquences sont dévastatrices : pertes massives en vies humaines, déplacements forcés de populations, insécurité alimentaire, effondrement des services sociaux de base (éducation, santé). Face à cette résurgence des conflits, les réponses restent souvent insuffisantes. Les opérations militaires de maintien de la paix ont montré leurs limites.

Les coups d'État militaires et les manipulations constitutionnelles. L'une des manifestations les plus préoccupantes de l'instabilité politique en Afrique est sans doute la recrudescence des coups d'État militaires ainsi que les modifications constitutionnelles opportunistes, communément appelées « coups d'État institutionnels ». Ces phénomènes traduisent une fragilité des régimes politiques, une faible culture démocratique et un déficit criard de légitimité du pouvoir dans de nombreux pays africains.

Depuis 2020, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale ont connu une série inédite de renversements de régimes par la force. Le Mali, en août 2020 puis en mai 2021, a été le théâtre de deux coups d'État successifs orchestrés par une junte militaire. En Guinée, en septembre 2021, le président Alpha Condé a été renversé après avoir modifié la Constitution pour briguer un



Mohamed Taïrou Sahiti

troisième mandat. Le Burkina Faso a connu deux putschs militaires en 2022, en réponse à l'aggravation de la menace terroriste. Le plus récent exemple est celui du Niger, en juillet 2023. Ces événements remettent en cause l'ordre constitutionnel, fragilisent les institutions républicaines et réduisent à néant les progrès laborieusement obtenus par les sociétés civiles en matière de participation politique et de libertés publiques.

Parallèlement aux coups d'État militaires, se développent les manœuvres institutionnelles de maintien au pouvoir. Plusieurs dirigeants africains s'y sont livrés, modifiant les textes fondamentaux pour supprimer la limitation des mandats présidentiels ou prolonger la durée de ceux-ci. En Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, au Cameroun, en Ouganda, ou encore au Tchad, des présidents se sont maintenus au pouvoir pendant plusieurs décennies, parfois au prix de fraudes électorales, de répression violente et d'un verrouillage total du jeu politique. Ces coups d'État constitutionnels sapent la confiance dans le processus démocratique, nourrissent le sentiment d'injustice et légitiment, aux yeux de certains, le recours à la violence pour changer le pouvoir. Pour finir, l'incapacité des organisations régionales à sanctionner efficacement ces dérives accentue le sentiment d'impunité.

Enjeux contemporains des crises africaines

Les multiples crises qui frappent l'Afrique ne se réduisent pas à de simples épisodes conjoncturels. Elles posent des questions fondamentales sur l'avenir du continent, sa place dans le système international, la

qualité de sa gouvernance et les perspectives de ses populations. Ces enjeux sont d'une part géopolitique et sécuritaire et d'autre part démocratiques et socio-économiques.

Des enjeux géopolitiques et sécuritaires majeurs. Les crises quisecouent l'Afrique s'inscrivent également dans un contexte de recomposition géopolitique mondiale, où le continent devient un espace de rivalités stratégiques entre puissances étrangères, et où les enjeux de sécurité prennent une dimension régionale voire transnationale. De fait, la multiplication des conflits et des instabilités politiques transforme l'Afrique en terrain d'affrontement indirect entre puissances, avec des répercussions profondes sur la souveraineté des États et sur la stabilité continentale.

D'abord, les enjeux sécuritaires sont considérables. La prolifération des groupes armés non étatiques, terroristes ou rebelles, dans des zones peu contrôlées par les États impose une remise en question des modèles classiques de sécurité. Ces acteurs utilisent des modes de guerre asymétrique, s'attaquant aux populations civiles, aux forces de sécurité, aux écoles, aux hôpitaux et aux symboles de l'État. Face à eux, les armées nationales, souvent sous-équipées et mal formées, peinent à répondre efficacement. La conséquence directe est une remise en cause de la souveraineté des États africains sur leur propre territoire. Là où l'autorité étatique recule, ce sont des milices, des groupes djihadistes ou des acteurs criminels qui imposent leur loi.

En second lieu, les enjeux géopolitiques liés à ces crises sont de plus en plus marqués. L'Afrique attire désormais l'attention de plusieurs puissances concurrentes. Ces interventions extérieures, loin d'être neutres, répondent à des logiques d'influence économique, politique ou militaire. Elles modifient les alliances traditionnelles et nourrissent parfois les tensions internes. Cette dynamique d'ingérence ou de soutien conditionné remet en question la capacité des États africains à définir de manière autonome leur politique de sécurité et de défense. Elle suscite aussi des tensions entre les pays africains. En réponse à ces enjeux, plusieurs initiatives africaines ont vu le jour, mais peinent à s'imposer

avec des divisions internes, les intérêts divergents et les limites budgétaires qui entravent leur efficacité.

Des enjeux démocratiques et socio-économiques profonds. Au-delà de leurs conséquences immédiates en terme de sécurité ou de géopolitique, les crises qui traversent l'Afrique révèlent des déficiences structurelles sur les plans démocratique et socio-économique, qui hypothèquent les perspectives de stabilité durable. Ces crises sont à la fois les symptômes et les causes d'un affaiblissement des institutions démocratiques, d'un déficit de participation citoyenne et d'une marginalisation économique croissante d'une grande partie de la population, notamment les jeunes. Au plan démocratique, les troubles politiques récurrents démontrent la fragilité des processus électoraux, souvent entachés de fraudes, de manipulations ou de violences. Dans nombre de pays africains, les élections n'ouvrent pas la voie à l'alternance, mais renforcent des régimes en place usant de moyens juridiques (révisions constitutionnelles), institutionnels (instrumentalisation des instances impliquées dans le processus électoral), et parfois militaires pour se maintenir.

Ce désenchantement démocratique se manifeste par un recul de la participation électorale, mais aussi et parfois un soutien implicite ou explicite aux coups d'État, considérés comme des ruptures salutaires face à l'immobilisme ou à la répression des régimes civils.

Parallèlement, les crises actuelles ont des répercussions socio-économiques profondes qui nourrissent à leur retour l'instabilité. Le continent africain connaît une croissance démographique rapide selon les données des Nations Unies. Dans ce contexte, l'économie informelle devient la principale source de subsistance, sans sécurité ni protection sociale, et les migrations internes ou internationales apparaissent comme les seules voies d'émancipation. Face à ces enjeux, il devient urgent d'opérer une transformation structurelle du modèle de gouvernance et de développement. Cela suppose de renforcer les institutions démocratiques, de promouvoir l'inclusion politique et de favoriser un développement économique équitable.

PARLONS LITURGIE¹

La paraliturgie

Qu'est-ce qu'une paraliturgie ? Dans la liturgie de l'Église, une paraliturgie est une cérémonie qui n'emprunte pas son cérémonial aux livres officiels de l'Église.

Sur nos paroisses, sous l'initiative des curés ou de nombreux mouvements, surtout «charismatiques», beaucoup de cérémonies sont des paraliturgies (les «Jéricho» par exemple). Sans les rejeter, l'Église demande une grande prudence surtout lorsqu'elles s'insèrent dans la Sainte Messe, « la source et le sommet de toute la vie chrétienne ». Veillons donc à ne pas travestir nos célébrations !

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 11 au 17 juillet 2025

11 juillet : St Benoît, abbé († v. 547) ; **12 juillet** : St Olivier Plunket (†1629-1681) ; **13 juillet** : St Henri, empereur d'Allemagne (†1024) à Bamberg et Ste Cuénégonde (†1033 ou 1039) à Bamberg ; **14 juillet** : St Camille de Lillis, prêtre, fondateur de religieux hospitaliers (†1614) ; **15 juillet** : St Bonaventure, Franciscain, évêque d'Albano, docteur de l'Église (†1274) à Lyon ; **16 juillet** : Notre-Dame du Mont-Carmel ; **17 juillet** : St Spéral et ses compagnons, martyrs à Carthage (†180).

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.bj
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 01 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 01 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao**: Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 100.000 F CFA, soit 150 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 01 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

Les 12 commandements du bonheur

Pour permettre aux fidèles de passer un bon temps de vacances, Mgr Pascal N'Koué, Archevêque de Parakou, propose aux fidèles de s'attacher à la prière. Il recommande douze attitudes à adopter pour une période de vacances bien remplie.

Mgr Pascal N'KOUÉ
OMNIUM SERVUS

Vive les vacances ! Vive la joie de vivre à plein gaz ! Vive le bonheur!

Le mot est lâché. Pour certains, le bonheur c'est gagner beaucoup d'argent. Pour d'autres, c'est n'avoir aucune contrainte du matin au soir, se réveiller quand on veut, se coucher quand on veut... Pour le Chrétien, c'est vivre avec Jésus qui nous rassure: « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ». Et parmi les choses à faire, quelle est la priorité des priorités ? Jésus nous répond : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice. Et toute chose vous sera donnée en plus! ». C'est donc très clair : pendant les vacances ne permettons pas à notre vie spirituelle de se relâcher. Toujours avec Jésus et avec sa Sainte Mère, surtout dans les pires moments.

On raconte que le Pape Jean-Paul II était un jour dans l'avion, au-dessus de l'Océan Indien. Il était en train de dire ses vœux. Le Secrétaire d'État du Vatican, très préoccupé, le sort de son profond recueillement par ces mots: « Saint-Père, je viens de recevoir par radio un message urgent du Vatican ». Le Pape demande : « Est-ce que c'est urgent ? Oui, Saint-Père ! C'est urgent. Mais est-ce que c'est très urgent ? ». Le Secrétaire d'État: « C'est très urgent ». Le Pape: « Est-ce que c'est important ? Oui Saint-Père, c'est extrêmement important ». Le Pape, tout doux, conclut l'entretien par ces mots: « Bon, alors, s'il en est ainsi, j'ai intérêt à continuer la prière ».

La leçon est donnée : la prière,



Mgr Pascal N'Koué

la prière, la prière d'abord, quelles que soient les urgences. La foi en Dieu fait déplacer les montagnes. Car celui qui peut tout, c'est Lui. Et quand l'homme proclame qu'il est heureux, c'est qu'il s'appuie sur le Seigneur. Pour continuer la réflexion, je vous livre les 12 commandements du bonheur écrits par un auteur anonyme.

1-Éviter la véritable infériorité : la peur du jugement des autres. (« La peur est mauvaise conseillère », dit-on; c'est le manque de confiance en soi. On n'ose pas affronter les regards des autres ni sortir des sentiers battus).

2-Éviter la chose la plus nuisible: la fausseté. (La timidité, les cachotteries, les tricheries, les demi-vérités, la roublardise, c'est le défaut des instables psychiques. Ils aiment paraître).

3-Éviter la plus grande erreur: le découragement (C'est l'arme la plus utilisée par Satan contre ceux qui sont dans les épreuves. C'est un défaut que l'enfant ne connaît pas).

4-Éviter le pire des échecs: l'abandon (On commence mais on renonce trop vite par manque de volonté, de patience et d'endurance).

5-Éviter le sentiment le plus bas : la jalousie. (C'est le défaut de celui qui ne supporte pas que quelqu'un émerge près de lui. Il craint d'être éclipsé, alors il discrédite tout le monde).

6-Pratiquer la plus grande distraction : le travail (Le travail des mains, du corps et de l'esprit)

7-Écouter les meilleurs enseignants : les enfants (Ils sont guidés par leur innocence et leur instinct qui sont plus rassurants que l'ordinateur).

8-Tenir compte de la sagesse populaire : le bon sens (C'est le contraire de la pensée unique).

9-Pratiquer le plus haut sport de l'esprit et de l'âme : le pardon. (« Heureux les cœurs pliables »! « C'est en pardonnant qu'on est pardonné ». Celui qui ne pardonne pas s'empoisonne la vie).

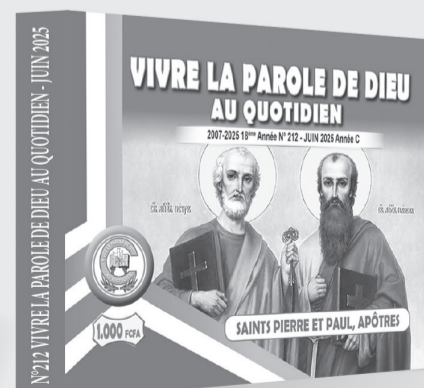
10-Vivre la plus belle journée: aujourd'hui (Hier m'échappe. Demain est incertain. Je n'ai qu'aujourd'hui pour toute bonne décision et action).

11-Offrir à tous le meilleur élixir (remède): l'enthousiasme. (La Bible nous dit : « Soyez toujours joyeux et priez sans cesse ». La première qualité qu'on attend de quelqu'un qu'on rencontre, c'est la joie, l'enthousiasme, la sympathie. Mais il faut que ce soit une joie sincère et non de façade).

12-Imiter la plus grande qualité de Dieu : l'humilité (Elle inclut la vérité, la force intérieure, l'effacement, l'attention aux autres surtout envers les plus fragiles qui sont les privilégiés de Dieu. Le contraire c'est l'orgueil, c'est Lucifer). Alors bonnes vacances !

VIVRE LA PAROLE DE DIEU AU QUOTIDIEN

Un missel mensuel pratique pour :



- méditer
- prier
- vivre

Abonnement disponible sur support papier et en version électronique

10.800 FCFA

7.800 FCFA

SERVICE COMMERCIAL

INFOLINE 01 94 69 89 89
01 66 58 14 14



ARCHIDIOCESE DE COTONOU
FONDATION DE L'ARCHIDIOCESE DE COTONOU
SECRETARIAT GENERAL



LA FONDATION DE L'ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU (FAC)

La Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou (FAC) a pour mission de mobiliser et gérer les ressources financières nécessaires pour la réalisation des projets à but non lucratif du Diocèse.

« L'idée de créer une Fondation pour l'Archidiocèse de Cotonou est née de la nécessité de trouver des financements pour la réalisation des projets du diocèse qui visent la promotion humaine ». Ces projets que porte la Fondation touchent les domaines ci-après : la santé, l'éducation, les affaires sociales, les infrastructures, l'écologie et l'agroécologie.

Pour cette mobilisation de ressources, la FAC compte non seulement sur la bonne volonté des prêtres, des fidèles, des groupes, des mouvements, des associations, des chorales, des paroisses, des religieux par Institut et des Institutions et structures diocésaines ou non, du Diocèse et de partout ailleurs, mais aussi sur celle des partenaires publics, privés, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), ainsi que sur toute personne de bonne volonté.

NB : « Merci d'adhérer et de faire adhérer », « Vous pouvez aussi soutenir par vos dons sans adhérer », « Adhésion sans distinction de race et de religion. C'est une institution d'œuvres sociales pour tout le monde »

Adresse : Tour de la Miséricorde à côté de la Cathédrale Notre Dame, 4^{ème} Étage

Téléphone : +229 01 68 35 20 10 / +229 01 56 98 98 04

Mobile Money : *880*41*501113*montant#

Moov Money : *855*4*1*16286*montant#

Compte bancaire : BIIC (BJ185 01104 000907238303 35)

E-mail : fondationarchidiocese.cotonou@gmail.com

Site Web : www.fondationfac.com



FONDATION DE L'ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

Siège : Tour de la Miséricorde, Avenue Clozel - 4^{ème} Etage - 01 BP 491 Cotonou

Téléphone : +229 01 68 35 20 10 / +229 01 56 98 98 04

E-mail : fondationarchidiocese.cotonou@gmail.com Site Web : www.fondationfac.com